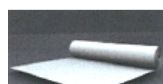




AEROPLUS CLAIRE VOIE

Ecran pare-pluie respirant stable aux UV

by Buitex



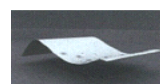
2,80 m x 50 m



2 couches



200 g/m²



Résistance
à l'eau W1



Domaine d'application

AEROPLUS CLAIRE VOIE est un pare-pluie respirant pour les parois verticales en bois (CF DTU 41.2) et pour les constructions en ossature bois (cf DTU 31.2). Il est conforme à l'exigence de ces DTU avec une perméance inférieure à 0,18 m et peut être placé directement au contact d'un panneau de contreventement en OSB.

AEROPLUS CLAIRE VOIE est un complexe bicouche, avec comme support un film polyester noir résistant mécaniquement et est revêtu d'une enduction monolithique stabilisée aux UV.

Sa bonne tenue aux UV lui permet d'être appliqué en bardage ajouré dit à « claire voie » si l'espacement entre lattes est de 50 mm maximum (40% maximum de surface ouverte). Sa hauteur de 2,8 mètres en fait un produit pratique à mettre en oeuvre sur chantier en évitant les raccords et en fait aussi un produit adapté à la préfabrication industrielle.

Domaine d'application

Protection imperméable des parois verticales, revêtues d'un bardage bois. Celui-ci peut être ajouré pour des raisons esthétiques. Espacement maximum de 50 mm entre lattes et maximum 40 % de surface ouverte. AEROPLUS CLAIRE VOIE est stable aux UV.

Composition

Film polyester avec enduction monolithique.

Fiche technique

Poids	200 g/m ²
Réaction au feu, EN 13501-1, EN 11925-2	E
Résistance à la pénétration de l'eau, EN 1928	W1
Transmission de la vapeur d'eau Sd, EN 12572	0,1 m
Résistance en traction sens Longitudinal, EN 12311-1	250 N/5 cm
Résistance en traction sens Transversal, EN 12311-1	300 N/5 cm
Allongement sens Longitudinal, EN 12311-1	50%
Allongement sens Transversal, EN 12311-1	60%
Résistance à la déchirure au clou sens Longitudinal, EN 12310-1	185 N
Résistance à la déchirure au clou sens Transversal, EN 12310-1	185 N
Tenue en température	-40°C / +80°C
Résistance direct aux intempéries	4 mois
Stabilité aux UV *	10 ans

*Selon les recommandations du SNEST, il est conseillé de recouvrir l'écran dans un délai de 8 jours après installation.

Normes / certificats

Marquage CE conforme à la norme EN 13859-2